FRG 24979

CONVENTION NATIONALE.

Cee Fre 22779

COPIE D'UNE LETTRE

DU

GÉNERAL MONTESQUIOU

AU MINISTRE DE LA GUERRE,

Datée de Chambéry le 25 septembre ;

Imprimée, affichée, envoyée aux 83 Départemens et à l'armée, par ordre de la Convention nationale.

J'avois eu l'honneur de vous mander, Monsieur, que ma première lettre seroit datée de Chambéry : vous voyez que je vous tiens parole. Tout a fui, depuis les bords du lac de Genève jusqu'à ceux de l'Isère ; et des députations de toutes les villes de Savoie m'arrivent successivement pour rendre hommage à la Nation française, et pour implorer sa protection. La fuite n'a été que trop rapide puisqu'il m'est impossible d'atteindre les ennemis : mais si je n'ai qu'un foible espoir de leur faire des prisonniers, j'en suis dédommagé par des

THE NEWBERRY LIBRARY

captures plus utiles, que je dois à la précipitation de leur fuite. Je dois ici un état succinct des provisions, des munitions, des armes et des effets militaires qu'ils ont abandonnés. Un procès-verbal exact vous en présentera le détail incessamment, et s'augmentera tous les jours des produits d'une déroute qui n'auroit pas été plus grande après la plus complette des victoires. Je n'ai pas eu besoin des troupes qui me joignoient successivement. Je n'avois encore que douze bataillons, devant lesquels quinze mille hommes effectifs ont disparu comme un souffle. J'ai lieu de penser qu'une partie de ces troupes, qui s'est enfoncée dans les Bauges, y est encore, et j'espère qu'il ne lui sera pas aisé d'en sortir. Je suis convenu hier au soir avec M. Rossy, que j'ai laissé à Montmélian, qu'il se porteroit à Miolans et Freterive avec le corps de huit mille hommes qu'il commande, et que de là il pousseroit ses postes jusqu'à l'Hôpital et Conflans, débouché des Bauges dans la Tarantaise. Je suis ici avec sept mille hommes, dont une partie occupe les villages de l'entrée des Bauges, et je pousse aujourd'hui mon avant-garde, commandée par M. Caza-Bianca, dans l'intérieur de ces montagnes. Je me conduirai en conséquence des découvertes que nous ferons. J'ai rassemblé entre les Marches et Montmélian, pour servir à renforcer ma droite ou ma gauche, suivant le besoin, les neuf bataillons de grenadiers du Gard, de l'Isère, de la Drôme et de l'Ardèche, qui m'arrivent successivement, et je vais envoyer des détachemens prendre possession d'Aix, d'Annecy, de Rumilly, de Carrouge et de Thonon. J'espère que dans huit jours tout le pays sera sous la

domination française, depuis Geneve jusqu'au Mont-Cénis. Si M. Anselme est aussi heureux que moi, les états du Roi de Sardaigne seront bientôt réduits au Piémont et à la Sardaigne.

La marche de mon armée est un triomphe. Le peuple des campagnes, celui des villes accourt au devant de nous. La cocarde tricolore est arborée par-tout. Les applaudissemens, les cris de joie accompagnent tous nos pas. Une députation de Chambéry m'est venu trouver avant hier au château des Marches. Hier matin j'en suis parti avec cent chevaux, huit compagnies de grenadiers, et quatre pièces de canon, pour me rendre dans cette ville. La municipalité m'attendoit à la porte en habit de cérémonie pour m'en remettre les clefs. Le chef de la municipalité m'a exprimé les sentimens de respect et d'attachement du peuple de Savoie pour la Nation Française; et, au nom de cette Nation généreuse, j'ai promis protection, paix et liberté au peuple de Savoie. Je me suis rendu à la maison commune; j'y ai reçu les hommages que les citoyens s'empressoient de rendre à la Nation; et toute la troupe a été invitée à un grand festin qui lui étoit préparé. Je ne peux donner trop d'éloges à la conduite des soldats et des volontaires. Elle n'auroit pas été plus régulière et plus cordiale dans leur propre pays.

Vous sentez bien que les Piémontois, avant de se retirer, ont épuisé toutes les caisses; cependant il restera quelques sommes à notre disposition, et j'ai donné ordre aux percepteurs des deniers royaux de continuer pour le compte de la Nation les diverses perceptions, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.

J'ai cru devoir à la conduite franche et loyale

des magistrats et des citoyens de Chambéry, de leur laisser à la maison commune un poste de leur garde bourgeoise. Ils ont été fort sensibles à cette marque de confiance.

Aujourd'hui l'arbre de la liberté sera planté en grande cérémonie sur la place principale de la ville.

Il me paroît que les esprits sont disposés à une révolution semblable à la nôtre. J'ai déja entendu parler de proposer à la France un quatre-vingt-quatrième département, ou au moins, une république, sous sa protection. Il est à desirer que je connoisse le vœu du gouvernement, car je crois que je serai à portée d'influer sur les partis que l'on prendra. Quoi qu'il arrive, Monsieur, voilà votre objet rempli. Cet événement est très-imposant pour Genève et pour la Suisse. Nous la touchons à présent de toute part.

J'ai demandé la liberté de quelques prisonniers détenus pour des propos en faveur de la Révolution Française ; j'en ai fait délivrer quelques autres qui n'étoient accusés que de contrebande. J'ai dit d'ailleurs, que la Nation laissoit libre cours aux lois du pays, jusqu'à ce que la Nation Savoisienne les ait librement changées. Je vous prie de me mander si je dois tenir un autre langage. Jusques là, je n'interromprai point le cours des lois ordinaires, ni les fonctions des magistrats.

Peut-être faudroit-il, pour remplacer l'autorité administrative de l'ancien gouvernement, tant qu'il ne sera pas changé, nommer un gouverneur-général de cette province. Je ne peux y exercer que l'autorité militaire; et c'est user du droit de conquête. Je laisse cet examen à votre sagesse.

Je desire, Monsieur, que ma conduite ait l'approbation de l'Assemblée Nationale et la vôtre. Il faudra bientôt vous occuper du nombre de troupes que vous voudrez faire hiverner dans ce pays-ci. La campagne doit y être terminée le 15 du mois prochain.

Le Général de l'armée du Midi,

Signé, MONTESQUIOU.

P. S. En attendant le manifeste, j'ai fait publier dans toute la Savoie l'affiche dont je vous envoie des exemplaires.

Pour copie conforme,

Signé, J. SERVAN.

COPIE de la proclamation faite par le Général de l'armée du midi, et affichée par son ordre dans la Savoie.

Au nom de la Nation Française, guerre aux despotes, paix et liberté aux peuples.

Le Général de l'armée du Midi,

Signé, MONTESQUIOU.

Chambéry, le 24 Septembre 1792, l'an quatrième de la Liberté, et le premier de l'Égalité.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'expédition de Savoie vient de rendre un peuple à la liberté. Sous ce point-de-vue, elle me paroît mériter que la république française en témoigne solemnellement sa satisfaction. Je demande, à cet effet, que la Convention nationale autorise le conseil-exécutif-provisoire à faire célébrer incessamment, dans la place de la révolution, l'hymne des Marseillois. Que ce chant patriotique, expression fidèle des sentimens français, retentisse dans tout l'empire ! que nos voisins l'entendent, et qu'il devienne à jamais l'espoir des peuples et la terreur des tyrans !

Je suis avec respect,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, J. SERVAN.

ÉTAT succinct et par apperçu des objets pris sur l'ennemi.

SAVOIR :

Mille fusils environ ;
Un assez grand nombre d'effets de campement ;
Tentes, marmites, etc.
Cinq mille quintaux de foin ;

Trois mille sacs de bled de 180 liv.

Cent mille cartouches à balle ;

Une grande quantité de poudre qu'on n'a pas encore pu constater ;

Huit à neuf cents gibernes, bretelles de fusil, baudriers, etc. ;

Des bonnets de grenadiers et des chapeaux sans nombre ;

Du sel pour la consommation de tous les habitans du duché de Savoie pendant neuf mois ;

30 mille liv. environ dans le trésor public ;

120 à 130 mille liv. qui résulteront au premier octobre de la recette des gabelles.

Nota. Il n'a pu être dressé encore aucun inventaire, et il arrive à chaque instant de tous les postes occupés par l'ennemi, des avis qu'on y trouve des effets qu'on ira successivement reconnoître et inventorier.

Le commissaire-ordonnateur en chef de l'armée du Midi,

Signé, VINCENT.

Pour copie conforme à l'original.

Signé, SERVAN.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.